



BORDEAUX

138 rue de Pessac, 33 000 Bordeaux. Mél : s3-bordeaux@snepfsu.net

Le 14 Mars 2017

Objet : Piscine universitaire de Talence

à M. le Recteur, chancelier des universités
à M. Rousset, Président de la Région Nouvelle Aquitaine
à M. Gleyze, Président du Département de la Gironde
à M. Juppé, Président de Bordeaux Métropole

Monsieur le Recteur,
Monsieur le Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Monsieur le Président du Département de la Gironde
Monsieur le Président de Bordeaux Métropole,

Le SNEP-FSU dénonce depuis de nombreuses années le manque de piscines en Gironde et principalement sur Bordeaux-Métropole. Nous nous félicitons, à ce titre, de la prise en compte de cette problématique par le Conseil départemental de Gironde et Bordeaux-Métropole qui viennent de voter des plans piscines.

Le SNEP FSU a prévenu également depuis très longtemps tous les intervenants (Préfet, Collectivités territoriales, CUB, Mairies...) de l'état vieillissant des piscines et de la nécessité d'anticiper des travaux de rénovation tout en maintenant les possibilités de pratique.

C'est le cas actuellement de plusieurs piscines, Ambarès, Cenon, Galin-Bordeaux, Thouars, Mérignac... et maintenant la piscine universitaire de Talence. En effet, nous venons d'apprendre que cette piscine allait fermer 15 mois pour cause de travaux. Ainsi, les utilisateurs hebdomadaires (étudiants : pratique libre ou autre, étudiants STAPS, scolaires, pôle de haut niveau, formation BPJEPS du CREPS, clubs divers et associations multiples...) vont se voir privés de cette installation durant ces travaux.

Le recours aux piscines de Bordeaux-Métropole pour pallier le manque semble trop complexe (sauf à supprimer des créneaux de pratiques) compte tenu de la saturation actuelle de ces établissements.

L'anticipation d'une solution de transition pendant les travaux semble incontournable pour la continuité du sport universitaire.

La solution d'un bassin mobile de 50m sur 8 lignes d'eau installé le temps des travaux sur le campus semble la plus adaptée. Ainsi il n'y aura pas de rupture et le planning actuel de la piscine universitaire pourra être intégralement reporté sur le bassin temporaire pour la durée des travaux. Si cette solution n'était pas possible compte tenu des délais trop contraignants d'autres solutions doivent être anticipées. Un travail commun entre les collectivités et les usagers semble incontournable.

En espérant que vous serez attentifs à notre démarche qui vise à assurer la continuité du sport, du sport scolaire et universitaire dans notre région, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations sincères.

Pour le bureau académique du SNEP FSU
Alain De Carlo, secrétaire académique

copie :

UNSS Régionale

M. Morlier, Directeur du STAPS de Bordeaux

M. Astier, Directeur du SUAPS de Bordeaux

